

Genève, le 18 mai 2017

A l'attention de Monsieur Mohamed El Ghazi
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale
44 Rue Mohamed Belouizdad, Sidi M'Hamed
Algérie

Par email à informa@mtess.gov.dz ; president@el-mouradia.dz ; contact@mission-algeria.ch

Appel d'IndustriALL Global Union à suspendre l'annulation d'enregistrement de SNATEGS

Cher Ministre,

Je vous écris au nom [d'IndustriALL Global Union](http://www.industriall-union.org), qui représente plus de 50 millions de travailleurs et travailleuses dans les industries minières, de l'énergie et de la fabrication dans 140 pays, y compris l'Algérie, pour faire appel, une nouvelle fois, au gouvernement d'intervenir immédiatement pour mettre fin aux violations des droits fondamentaux des travailleurs et représentants syndicaux du Syndicat National Autonome des Travailleurs d'Electricité et de Gaz (SNATEGS), qui est associé à IndustriALL Global Union.

Nous condamnons énergiquement la décision d'annuler de façon unilatérale l'enregistrement du Syndicat National Autonome des Travailleurs d'Electricité et de Gaz (SNATEGS).

Nous vous rappelons que les mesures de suspension ou de dissolution des syndicats par l'autorité administrative constituent des infractions graves aux principes de la liberté d'association, et une violation de l'Article 4 de la Convention 87 de l'OIT. En outre, l'annulation d'un enregistrement syndical ne devrait être possible que par voie judiciaire. Par conséquent, votre décision est contraire aux dispositions légales et constitue une violation grave des conventions 87 et 98 de l'OIT, ratifiées depuis 1962 par votre pays.

Nous vous prions de restituer immédiatement le récépissé d'enregistrement de SNATEGS.

Cependant, nous resterons attentifs à l'évolution de la situation et si tous leurs droits ne sont pas entièrement restitués avant la prochaine session de la Conférence internationale du Travail, nous soutiendrons le dépôt d'une plainte contre le gouvernement algérien auprès des institutions internationales pour violation des droits humains et syndicaux et abus de pouvoir.

Veillez-recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées,



Valter Sanches
Secrétaire général